

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 569

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 23

I. – À la première phrase de l’alinéa 124, substituer au mot :

« majoré »

le mot :

« prolongé ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, substituer au mot :

« majoration »

le mot :

« prolongation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.